

Chers amis pèlerins,

06/02/2026

L'association **Lournand Notre Patrimoine** a le plaisir de vous annoncer de **bonnes nouvelles de la chapelle de Collonges, commune de Lournand (71250)** et vous remercie vivement de votre visite assortie ou non de don qui, nous sommes en mesure de l'annoncer dès ce début d'année 2026, a permis à l'automne 2025 de contacter l'architecte Madame Rebillard, afin de faire établir les devis des artisans qui seront chargés de la rénovation de cette chapelle pour la première tranche des travaux concernant sa restauration structurelle.

La commune a également reçu le 9 décembre 2025 une réponse positive pour l'attribution de la subvention D.E.T.R. (Dotation d'équipements des territoires ruraux) qui amplifiera notre don (de même que la somme prévue au budget de la mairie pour 2025) de façon à assurer le **financement total de cette première tranche** chiffrée à **60.000 Euros**.

La commune de Lournand, maître d'ouvrage, recevra donc en temps utile la somme de **25.000 Euros collectés par l'Association Lournand Notre Patrimoine**, représentant sa quote-part pour cette première tranche.

Nous avons bon espoir de poursuivre la seconde tranche des travaux grâce à notre participation à hauteur des **20.000 Euros restants** - voire davantage car la recherche de dons directs ou par l'intermédiaire de la cagnotte en ligne « On Participe » n'est pas close. Nous pourrons ainsi régler une partie importante de ce second coût d'environ **40.000 Euros**, qui concerne la restauration extérieure des façades (maçonnerie et pierres de taille).

**La chapelle sera fermée au public pour quelques mois en 2026** à une date qui sera fixée ultérieurement, **les travaux devant commencer dès ce printemps**.

Nous tiendrons informés les pèlerins et donateurs du déroulement des travaux.

Grâce à vous, nous sommes particulièrement **fiers et heureux** de pouvoir réaliser ces travaux de sauvegarde de la chapelle Saint-Laurent de Collonges, sur la commune de Lournand en Saône et Loire.

Bien à vous,  
Le conseil d'administration de  
LNP